

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition par la société « The Brink's Company » du contrôle exclusif de la société « NCR Atleos Corporation »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** « « The Brink's Company » »;
- **La cible :** « « NCR Atleos Corporation » »

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Marché de la fabrication et de la fourniture d'équipements liés aux distributeurs automatiques de billets (DAB) et des services associés.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 15 juin 2026.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration relatif à l'acquisition du contrôle exclusif de la société « NCR Atleos Corporation » par la société « The Brink's Company ».

« The Brink's Company » est une société par actions cotée en bourse constituée en vertu des lois de l'État de Virginie, enregistrée auprès de la SEC (Securities and Exchange Commission) des États-Unis sous le numéro de dossier 001-09148. Ses actions ordinaires sont cotées à la bourse de New York (New York Stock Exchange) sous le symbole « BCO». Le siège social de The Brink's Company est situé à Richmond, Virginie. Il s'agit d'un fournisseur mondial de services de gestion de fonds et de valeurs, de solutions numériques pour le commerce de détail et de services de gestion de DAB, au service d'institutions financières, de détaillants, d'organismes publics, d'établissements de frappe de monnaie, de joailliers et d'autres opérateurs commerciaux à travers le monde.

« NCR Atleos Corporation » est une société par actions cotée en bourse constituée en vertu des lois de l'État du Maryland, enregistrée auprès de la SEC (Securities and Exchange Commission) des États-Unis sous le numéro de dossier 001-41728. Ses actions ordinaires sont cotées à la bourse de New York (New York Stock Exchange) sous le symbole « NATL». Le siège social de NCR Atleos Corporation est situé au 864 Spring Street NW, Atlanta, Géorgie 30308. Il s'agit d'une société de technologie financière fournissant des solutions bancaires en libre-service par le biais de la technologie des DAB et des guichets automatiques interactifs, comprenant des logiciels, des services, du matériel et son réseau propriétaire, au service d'une clientèle mondiale incluant des institutions financières, des commerçants, des fabricants, des détaillants et des consommateurs à l'échelle internationale.

Fait à Rabat, le 04 juin 2026